

SITE INSCRIT

Arrêté du 1er avril 1971.

CRITÈRE : Pittoresque**TYPLOGIE :**

Grand ensemble paysager

MOTIVATION**DE PROTECTION**

Seule hauteur boisée au nord de Compiègne, le Mont Ganelon est à la fois un site historique et archéologique important ainsi qu'un lieu de promenade recherché. Les risques d'expansion des constructions et d'installation de lignes électriques ont suscité la mise en place rapide d'une protection.

DÉLIMITATION-SUPERFICIE

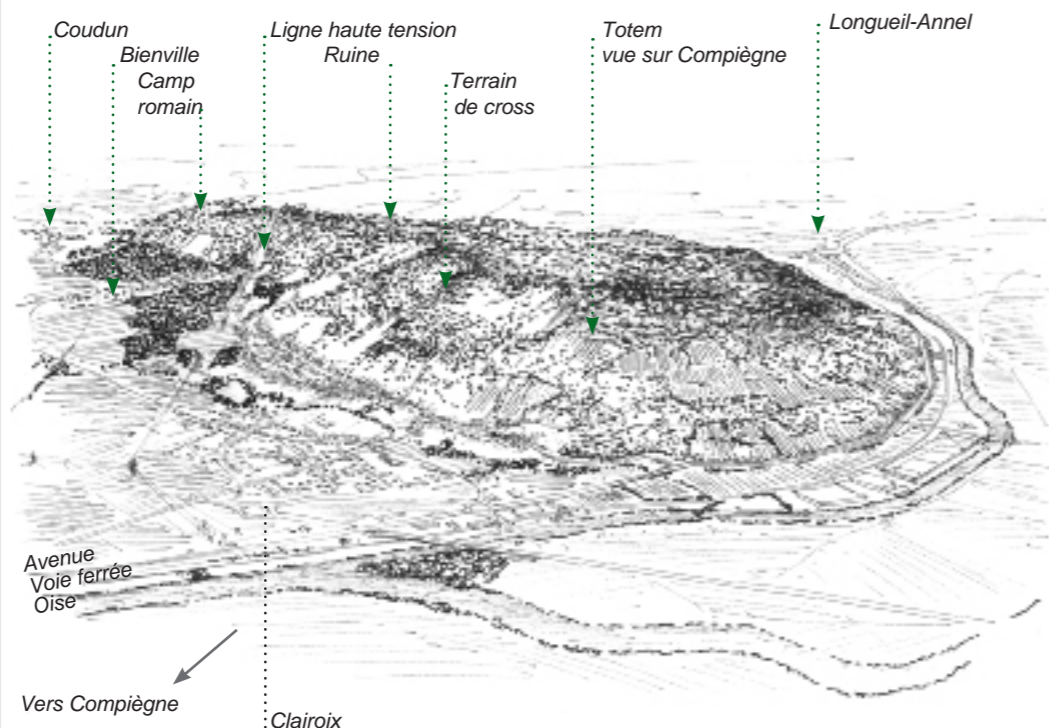
548,05 hectares délimités par la voirie.

PROPRIÉTÉ PUBLIQUE

et PRIVÉE.

AUTRES PROTECTIONS :

. *Eglise de Clairoux* inscrite à l'inventaire des Monuments Historiques (4 février 1926)
 . *Eglise de Coudun* classée à l'inventaire des Monuments Historiques (22 mars 1924)-
 Abords hors périmètre

**Un site stratégique**

L'origine du nom Ganelon n'est pas clairement établie. Seule hauteur boisée de la rive droite de l'Oise au nord de Compiègne, le mont culmine à 155 m et peut être admiré de loin.

Le Mont Ganelon est à la fois un site historique et archéologique ainsi qu'un lieu de promenade.

Cette butte témoin de l'époque tertiaire constitue un promontoire occupé et fortifié dès l'époque néolithique, durant les âges de bronze et de fer, jusqu'à l'époque gallo-romaine. Les nombreux vestiges découverts lors des fouilles sont exposés au musée Vivenel de Compiègne. A l'époque gallo-romaine, un « camp de César » était établi à chaque extrémité : à l'ouest, camp d'hébergement, à l'est camp d'observation sur l'Oise et l'Aisne. Du fait du boisement de la butte, les vestiges archéologiques ne sont plus visibles. Rare vestige encore présent, la tour fendue est constituée des restes d'un moulin à vent en pierre fonctionnant lorsque le sommet de la butte était déboisé entre le XIII^e et le XIX^e siècle.

Un site naturel

Le site offre un espace naturel intéressant et varié. Les nombreuses sources qui surgissent au niveau des couches d'argiles imperméables ont permis la formation d'une ceinture humide plantée de peupliers, aulnes, ormes au pied de la butte. Les sources alimentaient les villages en eau potable. Les eaux de la fontaine du Roy à Clairoux dont l'édicule date du règne de Louis XV (1730) fournissaient la table du Roi et de la cour lors de leur séjour au palais de Compiègne.

Les pentes sableuses sont boisées. Les sables cuisiers qui composent la butte ont été exploités, notamment pour des travaux routiers. Au sommet du plateau, les calcaires du Lutétien ont également été exploités. Ces carrières sont aujourd'hui abandonnées.





BIENVILLE 454 h.
 CLAIROIX 2 116 h.
 COUDUN 901 h.
 JANVILLE 723 h.
 LONGUEIL-ANNEL 2 379 h.
 (Insee RGP 2010)

FRÉQUENTATION DU SITE
 . chemins piétons et cyclistes

AMÉNAGEMENT- ENTRETIEN
 . association «*les cinq-neurs*», pour la préservation du Mont Ganelon

. *Sivu* (Syndicat Intercommunal à Vocation Unique) créé en 1995 pour protéger et mettre en valeur le mont Ganelon

. Plan de gestion quinquennal et programme d'actions financé par le Département à hauteur de 80% (2002).

. Travaux de restauration de pelouses et de lisières, de mise en valeur du patrimoine historique (2005).

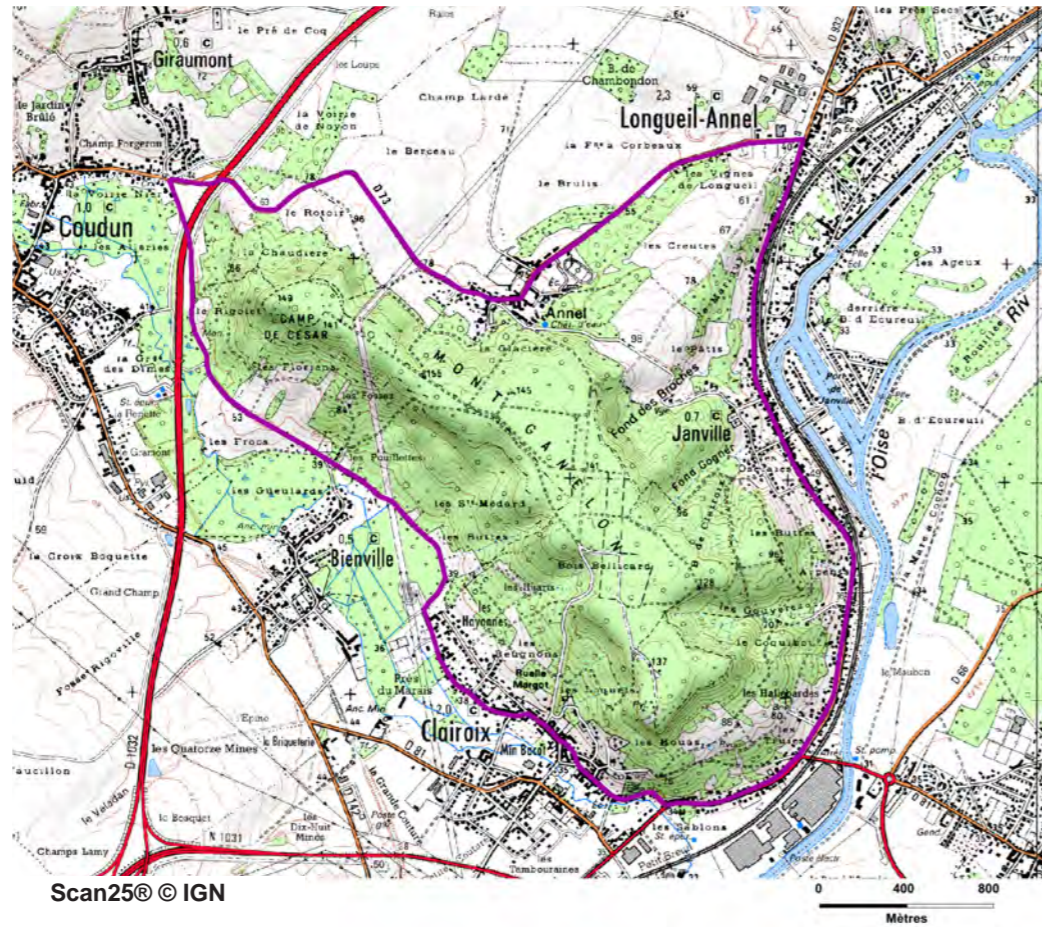
SIGNALÉTIQUE :
 . parcours historique

MUTATIONS :
 . Etat : Le site est bien entretenu, malgré la forte fréquentation même le terrain de cross est dissimulé dans ce cadre forestier

. Principales mutations :
 - pressions urbaines aux abords et équipements-infrastructures
 - dynamiques naturelles

ENJEUX :
 . Veiller à l'intégration des nouvelles opérations de logement des villages adjacents.

POUR EN SAVOIR PLUS :
 . Rémi DUVERT, « Le mont Ganelon » dans *Clairoix (Oise) - Patrimoine, histoire et vie locale*, 2010 (Association « Art, Histoire et Patrimoine de Clairoix »)
 . *Znieff de type 1 du Mont Ganelon*, Dreal de Picardie



Les pentes raides et sableuses de la butte autrefois plantées de vignes puis de pommiers à cidre sont aujourd'hui boisées. L'épais bois est constitué en majorité de charmes et hêtres. En son sein s'ouvrent quelques clairières. Le sommet plat calcaire alterne pelouses, buissons et bois.

Une zone de préemption au titre des ENS (Espaces Naturels Sensibles) a été créée en 1996. Le Syndicat créé en 1995 par les communes pour valoriser la butte peut faire valoir un droit de préemption lors de la mise en vente des terrains. Une centaine d'hectares a été ainsi acquis. Des travaux de restauration de milieux naturels et de mise en valeur du patrimoine historique ont été entrepris.

Une butte fréquentée, des abords peu à peu urbanisés

Ce site naturel à proximité de Compiègne est fréquenté. Plusieurs sentiers traversent le mont d'est en ouest et du nord au sud. Le site offre de belles promenades, empruntées par les piétons, les vélos, les voitures mais aussi les motocross. Un terrain de cross est aménagé au milieu du mont, dans une entaille naturelle. Une ligne à haute tension traverse l'extrémité ouest de la butte et un émetteur radiotélévision d'une hauteur de 40 mètres est implantée sur le relief, mais ne perturbe pas le site. A l'est, près du totem, se dégage un point de vue sur la ville de Compiègne.

La butte est protégée, mais ses abords s'urbanisent et des lotissements s'implantent à ses pieds.

